

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.12.2015**Réactif chlorure****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise****Nom du produit:** Réactif chlorure**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** MN9269SS**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Produits chimiques de laboratoire**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific, Inc.
 860 Gitts Run Road
 Hanover, PA 17331
 1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:**ChemTel: (24-heures)**

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange:****Inflammable**

Liquides inflammables, catégorie 2

**Irritant**

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 3

Toxicité systémique pour certains organes cibles après exposition unique, Catégorie 1

Liquides inflammables 2.

Toxicité aiguë Orale 3.

Toxicité aiguë Inhale 3.

Toxicité aiguë dermique 3.

STOT SE 1.

Mot signal: Danger**Mentions additionnelles de danger:**

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Toxique si avalé.

Toxique au contact de la peau.

Toxique si inhalé.

Endommage les organes.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

Conserver le conteneur bien fermé.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 03.12.2015**Réactif chlorure**

Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Bien se laver la peau après utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

Entreposer dans un endroit fermé à clé.

Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**Ingrédients:**

Ingrédients:		
CAS 538-62-5	S-Diphénylcarbazon	<0.627 %
CAS 115-39-5	Bleu de bromophénol	<3 %
CAS 67-56-1	Méthanol	>99.31 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins**Description des mesures de premier secours****Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

Après contact avec la peau :

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Garder les paupières ouvertes pendant le rinçage. Consulter un médecin.

Après ingestion :

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.12.2015**Réactif chlorure**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**Agent d'extinction****Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés:

Aucun identifié.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs. Éliminer toute source d'allumage. Les vapeurs peuvent s'accumuler créant un risque d'explosion.

Conseil pour pompiers:**Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Avoir du matériel d'extinction à portée de main. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)**SECTION 7: Manutention et entreposage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 13.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 03.12.2015**Réactif chlorure**

l'écart des matières inflammables. Entreposer dans un endroit fermé à clé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:	67-56-1, Méthanol., MPT 200,000000 ppm É.-U. ACGIH. 67-56-1, Méthanol., PPT 200,000000 ppm 260,000000 mg/m ³ É.-U. NIOSH. 67-56-1, Méthanol., PPT 200,000000 ppm 260,000000 mg/m ³ É.-U. OSHA.
Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.
Protection respiratoire:	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.
Protection oculaire:	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.
Mesures générales d'hygiène:	Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide visqueux incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	6% 36%
Odeur :	Non déterminé	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	Environ -98 °C	Solubilités:	Aucun(e)

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 03.12.2015

Réactif chlorure			
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 64,7 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Environ 9,7 °C	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Inflammable	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité**Réactivité:**

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles. Chaleur excessive our sources d'inflammation.

Matériaux incompatibles:

Chlorure d'acides, anhydride d'acides, agents oxydants, métaux alcalins, agents réducteurs, acides.

Produits de décomposition dangereux:

Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques**Toxicité aiguë:****Dermique:**

DL50 Dermique - Lapin - 17.100 mg/kg 67-56-1.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.**Corrosion/irritation de la peau:**

Peau - Résultat pour les humains : Légère irritation de la peau. - 7 jours 57-55-6.

Peau - Résultat avec le lapin : Une légère irritation de la peau 5329-14-6.

Peau - Résultat pour les humains : Légère irritation de la peau. 5329-14-6.

Dommages/irritations oculaires sévères:

Yeux - Lapin Résultat : Légère irritation des yeux. 57-55-6.

Yeux - Lapin Résultat : Irritation oculaire modérée. 5329-14-6.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.**Cancérogénicité:** Aucune information additionnelle.**Mutagénicité cellulaire germinale:** Aucune information additionnelle.**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.12.2015**Réactif chlorure****STOT exposition simple et répétée:**

Endommagement des organes.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques**Écotoxicité**

5329-14-6, Essai statique CL50 - Pimephales promelas (Pimephales promelas) - 70,3 mg/l - 96 heures.

67-56-1, Mortalité CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 15,400.0 mg/l - 96 h.

67-56-1, NOEC - Oryzias latipes - 7900 mg/l - 200 heures.

67-56-1, CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - > 10.000,00 mg/l - 48 heures.

67-56-1, Inhibition de la croissance CE50 - Scenedesmus capricornutum (algues d'eau douce) - 22.000.0 mg/l - 96 heures.

Persistance et dégradabilité:

aérobie - Temps d'exposition 5 jours Résultat : 72 % - rapidement biodégradable. Quantité importante d'oxygène biochimique (BOD) 600 à 1120 mg/g. Exigences chimiques en oxygène (COD) 1420 mg/g. Demande théorique en oxygène de 1500 mg/g.

Potentiel bioaccumulatif:

Bioaccumulation Cyprinus carpio (Carp) - 72 jours à 20 °C - 5 mg/l. Facteur de bioconcentration (BCF): 1,0.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.**SECTION 13: Précautions pour l'élimination****Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Contactez une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses contenants ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport**US DOT (Département des transports américain)****N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 1993

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Liquides inflammable, N.S.A. (Solution méthanolique).**Classe de risques:** 3**Non-vrac:****Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)**Nom d'expédition approprié:** Liquides inflammable, N.S.A. (Solution méthanolique).**Classe de risques:** 3

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 03.12.2015**Réactif chlorure****Groupe d'emballage:** III.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

Groupe d'emballage: III.**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.**Commentaires:**

Aucun(e)

**SECTION 15: Informations réglementaires****États-Unis (É.-U.)****Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique, Incendie

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

67-56-1 Méthanol.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

67-56-1 Méthanol 5000 lbs.

Proposition 65 (Californie):**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail

Fiche signalétique

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 03.12.2015**Réactif chlorure**

garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA: 2-0-0**HMIS:** 2-0-0**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)**Abréviations et acronymes:** Aucun(e)